



En cas d'urgence, comment consulter un médecin généraliste dans le Val d'Oise ?

- Consultez en priorité votre médecin traitant, mais en son absence et s'il s'agit d'une urgence, **appelez le 15.** Après entretien avec la régulation, il vous sera proposé :
 - une orientation vers un service d'urgences
 - un rendez-vous avec un médecin du Val d'Oise
 (médecin volontaire, maison médicale de garde, point fixe de garde)
 - un avis médical

